

Extrait du Spyworld Actu

<http://spyworld.spyworld-actu.com/spip.php?article14988>

PJLF 2012 - Défense

- Défense - France -



Date de mise en ligne : samedi 12 novembre 2011

Spyworld Actu

L'opération lancée conjointement par la France et la Grande-Bretagne en Libye, en mars de cette année et à la demande de l'ONU, est un tournant important pour l'analyse stratégique de notre effort de défense. En effet, elle est la première opération armée européenne d'envergure pour laquelle les Etats-Unis et l'OTAN se sont contentés d'apporter un soutien, certes décisif, mais n'ont pas assumé le rôle de leaders. Le contexte nouveau qu'elle crée dans la continuité du printemps arabe doit nous amener à réfléchir à la place de notre pays sur la carte militaire mondiale.

La reconfiguration de nos implantations permanentes de défense est en cours, conformément aux engagements pris par le livre blanc sur la sécurité et la défense nationale, repris dans la loi de programmation militaire pour 2009-2014. Mais les opérations extérieures dans lesquelles nos armées sont engagées, et dont les coûts sont croissants - et devraient l'être tout particulièrement cette année du fait de l'opération en Libye - restent trop souvent otages du passé. Notre implication dans le conflit afghan doit être repensée à l'heure où la disparition d'Oussama Ben Laden, tué au Pakistan, incite à revoir les objectifs de la présence militaire internationale en Afghanistan.

Par ailleurs, les frappes aériennes, très majoritairement franco-britanniques, contre la Libye et l'incapacité de l'Union européenne à assumer un rôle dans cette crise soulignent la nécessité de revoir notre approche de l'Europe de la défense. La signature des accords stratégiques entre la France et la Grande-Bretagne le 2 novembre 2010 à Londres est une première manifestation de cette nouvelle conception, qui passe par les initiatives bilatérales en cherchant par la suite à réunir le plus de partenaires européens possibles.

Enfin, le choix qui a été fait par les leaders français et britanniques de ne recourir aux moyens de l'OTAN que de manière limitée semble montrer que l'organisation du traité de l'Atlantique Nord devient progressivement une boîte à outils militaire, et plus une enceinte politique majeure. Les réformes, déjà en partie engagées, dans les structures de l'Alliance doivent prendre en compte cette dimension.

Sur un plan plus technique, cette opération a également permis de souligner quelques déficiences de notre outil de défense, en matière de collecte du renseignement notamment par les drones, ou de soutien aux frappes en profondeur par le ravitaillement des aéronefs. Ces points font l'objet depuis longtemps d'incertitudes, dont certaines ont été levées cette année.

Toutefois, l'avenir à plus long terme de notre outil de défense est suspendu à des éléments sur lesquels notre emprise n'est pas totale. Les sommes engagées au titre de la mission défense restent globalement conformes aux prévisions de la loi triennale de programmation des finances publiques, avec 40,2 milliards d'euros d'autorisations d'engagement et 39,4 milliards d'euros en crédits de paiement.

Mais l'adéquation entre les dépenses effectivement réalisées et les perspectives de la loi de programmation militaire reste incertaine. En particulier, l'équilibre du budget exécuté pour 2011 et de la loi de finances pour 2012 reposent sur la mise à disposition des ressources exceptionnelles que le ministère de la défense devrait tirer de la cession de fréquences hertziennes et de la rationalisation de son parc immobilier. Or, ces apports de fonds ont tardé à se réaliser.

De la même manière, l'équilibre de plusieurs programmes majeurs continue d'être influencé par les perspectives d'exportations des matériels militaires français, qui ont été négativement impactées par la crise mondiale.

I - DEPLOYER NOS FORCES POUR LES ADAPTER A LA MENACE [7](#)

A - DES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES INÉGALEMENT DOTÉES [7](#)

1) L'importance du dispositif en Afghanistan ne se justifie pas [9](#)

2) L'opération en Libye révèle des manques à combler [11](#)

3) Les autres OPEX doivent évoluer plus vite [13](#)

a) Des engagements qui s'enlisent en Europe et au Proche Orient [13](#)

b) La lutte contre la piraterie au large de la Somalie [14](#)

c) Une présence nécessaire en Afrique [16](#)

B - UN DISPOSITIF PERMANENT EN TRANSFORMATION [16](#)

1) Une rationalisation en Afrique sans possibilité de retrait [17](#)

2) La base d'Abou Dabi, un choix stratégique [17](#)

C - DES ALLIANCES STRATÉGIQUES À DÉVELOPPER [18](#)

1) Tirer les conséquences des évolutions de l'OTAN [18](#)

2) Rebâtir l'Europe de la défense par le bilatéral [20](#)

II - PREPARER NOS ARMEES POUR LES CONFLITS DE DEMAIN [23](#)

A - UN RENFORCEMENT BIENVENU DES CAPACITÉS DE RENSEIGNEMENT [23](#)

- 1) Maintenir les efforts financiers déjà entrepris [23](#)
- 2) Affermir la communauté française du renseignement [24](#)
- 3) Garantir un bon niveau technologique dans un secteur crucial [25](#)

B - DES EFFORTS CAPACITAIRES INDISPENSABLES [27](#)

- 1) Aéromobilité : le début de livraisons attendues [27](#)
- 2) Une dissuasion nucléaire moderne [28](#)
- 3) Des moyens pour la lutte cybernétique [29](#)

C - DES DÉFIS MAJEURS POUR LES TECHNOLOGIES FUTURES [30](#)

- 1) Un contexte budgétaire partout difficile [30](#)
- 2) Préserver la recherche [32](#)
- 3) Eviter le piège de l'anti-missile [32](#)
- 4) Restructurer l'industrie de défense européenne [34](#)

III - LA DIFFICILE APPLICATION DE LA LPM [37](#)

A - LA POURSUITE EN 2012 DES RÉFORMES DE STRUCTURE [38](#)

- 1) La réorganisation des bases de défense [38](#)
- 2) Le rééquilibrage des dépenses vers l'équipement [39](#)

B - LE RETARD DES RESSOURCES EXTÉRIEURES ET SES CONSÉQUENCES [40](#)

1) Les ressources exceptionnelles incertaines [41](#)

2) Exportations militaires : une évolution heurtée [41](#)

CONCLUSION [45](#)

EXAMEN EN COMMISSION [47](#)

Post-scriptum :

<http://www.assemblee-nationale.fr/1...>